

05 fév 2010 -14:16

Appartient à [Conseil des ministres du 5 février 2010](#)

## Fonction publique : échelles de traitement

### Complément de traitement des technologues en imagerie médicale dans la fonction publique

### Complément de traitement des technologues en imagerie médicale dans la fonction publique

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui modifie l'arrêté royal du 10 avril 1995 fixant les échelles de traitement des grades communs à plusieurs services publics fédéraux.

Ce projet vise à octroyer aux experts techniques, recrutés pour des tâches de technologue en imagerie médicale, le même complément de traitement que celui accordé actuellement à ceux qui ont été recrutés pour des tâches d'infirmier, de kinésithérapeute ou d'analyste en biologie clinique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe